

Ministry of Health

Health Programs and Delivery Division

Delivery and Eligibility Review Branch
3rd Floor, 5700 Yonge Street
Toronto ON M2M 4K5Telephone: (416) 327-8109
Toll Free: 1-866-811-9893
Facsimile: (416) 327-8912
Toll Free: 1-866-598-6530www.ontario.ca/health**Ministère de la Santé**

Division des programmes de santé et de la prestation des services

Direction de la prestation des programmes et de l'examen de l'admissibilité
5700, rue Yonge, 3^e étage
Toronto ON M2M 4K5Téléphone : (416) 327-8109
Sans frais : 1 866 811-9893
Télécopieur : (416) 327-8912
Sans frais : 1 866 598-6530www.ontario.ca/sante**NOTE DE SERVICE****DATE :** Le 8 février 2024**DESTINATAIRES :** Tous les fournisseurs d'oxygénothérapie à domicile de l'Ontario**EXPÉDITEUR :** David Schachow
Directeur, Prestation des programmes et examen de l'admissibilité**Objet :** Renouvellement des contrats d'oxygénothérapie à domicile

Tel que précisé dans la note de service du 4 août 2023, la période actuelle d'inscription des fournisseurs (« fournisseurs ») d'oxygénothérapie à domicile dans le cadre du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (« PAAF ») expirera à 23 h 59 le 31 mars 2024. Les nouvelles inscriptions devraient être faites avant le 1^{er} avril 2024 pour garantir une transition sans problème.

Taux de rémunération

À compter du **1^{er} avril 2024**, la structure de rémunération du PAAF change par la mise en œuvre d'une augmentation progressive des taux de rémunération pour les fournisseurs. L'objet de ces changements est d'offrir aux fournisseurs une juste rémunération et de maintenir une qualité de service élevée pour les Ontariens qui en reçoivent des services d'oxygénothérapie à domicile.

Parmi les changements, mentionnons :

- un nouveau tarif ponctuel pour les nouveaux clients;
- remplacement des tarifs mensuels par des tarifs quotidiens pour toutes les catégories d'oxygénothérapie à domicile (y compris la thérapie à long terme de l'hypoxémie au repos, la thérapie à long terme de l'hypoxémie à l'effort, la thérapie à long terme pour les enfants, la thérapie palliative et l'oxygénothérapie à court terme).

Du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2026, le taux quotidien de rémunération sera majoré de 1,5 % par rapport au taux actuel, tel que précisé au tableau qui suit :

1 ^{er} avril 2024 – 31 mars 2026		
	Tarif du Nord	Tarif du Sud
Frais initiaux	200 \$	150 \$
Tarif quotidien	11,93 \$	11,22 \$

Dès le 1^{er} avril 2026, le tarif quotidien de rémunération sera majoré de 1,5 % de plus comme indiqué au tableau qui suit :

1 ^{er} avril 2026 et par la suite		
	Tarif du Nord	Tarif du Sud
Frais initiaux	200 \$	150 \$
Tarif quotidien	12,11 \$	11,39 \$

Le prix approuvé par le PAAF pour les bouteilles d'oxygène demeure le même.

Inscription des fournisseurs

Les fournisseurs qui sont inscrits actuellement et qui souhaitent maintenir leur inscription au PAAF peuvent s'attendre à recevoir une annexe B révisée de l'entente de fournisseur d'ici le 12 février 2024 pour la période d'inscription commençant le 1^{er} avril 2024. Les fournisseurs qui décident de ne pas maintenir leur inscription doivent en informer le PAAF par écrit et veiller à ce que leurs clients soient confiés à un nouveau fournisseur avant le 1^{er} avril 2024.

Les fournisseurs non inscrits actuellement mais qui souhaitent devenir fournisseurs de services d'oxygénothérapie à domicile inscrits au PAAF à compter du 1^{er} avril 2024 peuvent communiquer avec le Programme à adp@ontario.ca dès le 12 février 2024.

Transition

Pour obtenir de l'information sur les exigences en matière de transition et les politiques mises à jour, veuillez consulter le *Guide de renouvellement du contrat d'oxygénothérapie à domicile* et le guide de transition joints. Ces éléments, et le nouveau formulaire de demande, seront également à la disposition du public sur le site Web du PAAF à l'adresse [Programme d'appareils et accessoires fonctionnels pour les professionnels de la santé | ontario.ca](https://www.ontario.ca/fr/programmes-et-services/programmes-et-services-fonctionnels-programme-d-appareils-et-accessoires-fonctionnels-pour-les-professionnels-de-la-sante) le 18 mars 2024.

Si vous avez d'autres questions, veuillez les transmettre directement à adpvendors@ontario.ca. Nous vous remercions de continuer à soutenir les résidents de l'Ontario qui ont besoin d'accès à l'oxygénothérapie à domicile par l'entremise du PAAF.

David Schachow
Directeur, Prestation des programmes et examen de l'admissibilité